

BULLETIN D'ADHESION – Année 2022

Nom de l'entreprise :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Représentée par :
Fonction :
Tél : Mobile :
E-mail :
Activité de l'entreprise :
Nombre de salariés :

L'entreprise adhère à l'association FACE Aveyron-Tarn 3 Rue du Muguet – 12850 ONET LE CHATEAU.

Cotisation d'adhésion :

Structures d'insertion	250 €
Collectivités	700 €
De 0 à 9 salariés	250 € après réduction d'impôt 100 €
De 10 à 49 salariés	500 € après réduction d'impôt 200 €
De 50 à 99 salariés	800 € après réduction d'impôt 320 €
De 100 à 250 salariés	1000 € après réduction d'impôt 400 €
251 salariés et plus	2000 € après réduction d'impôt 800 €

Don/Mécénat au titre de l'entreprise (sans montant minimum) :€

Taxe d'apprentissage :

Je souhaite verser la part « hors quota » à FACE Aveyron-Tarn

J'effectue mon règlement :

- Par chèque à l'ordre du Club FACE AVEYRON TARN**
- Par virement**
- Par TIP (cf mandat de prélèvement)**

A Savoir !

Les dons versés à une association reconnue d'utilité publique, ouvrent droit à déduction fiscale (art. 238Bis du Code des Impôts). La Loi du 1er Aout 2003 octroie **une réduction de 60 % du don appliqué directement sur l'impôt.**

Je certifie avoir pris connaissance de la Charte du Club d'Entreprises FACE Aveyron-Tarn. Mon entreprise fera au mieux pour respecter cette charte, et mettre en place les moyens de cet engagement contre l'exclusion et pour l'égalité

Date :

Signature :

CHARTRE DU CLUB D'ENTREPRISES FACE AVEYRON-TARN
"L'exclusion permanente d'une partie de nos concitoyens est inacceptable."

- Depuis 1993, FACE, créée avec des entreprises, combat cette exclusion, sous toutes ses formes en agissant concrètement pour rétablir dans leurs droits fondamentaux ceux qui en sont privés.
- FACE défend les valeurs de solidarité, de cohésion sociale, d'égalité des chances et d'égalité de traitement.
- FACE contribue à l'évolution positive des relations des entreprises avec leur environnement.
- Dans cette perspective, conscients des intérêts à long terme de nos entreprises et du rôle déterminant que nous avons dans la société pour la prévention et la lutte contre l'exclusion, nous nous engageons à entreprendre avec FACE, dans le cadre du club d'entreprises de l'Aveyron et du Tarn, des actions durables.

- Principes d'action -

Agir avec et aux côtés de tous ceux qui agissent contre les exclusions en :

- facilitant leurs actions par l'apport de nos compétences et de nos moyens.
- concevant et en impulsant des projets fédérateurs sur lesquels ils pourront se mobiliser.
- favorisant les échanges et les synergies entre acteurs, dans un souci d'intérêt partagé.

Agir sur toutes les causes des exclusions :

- au sein de nos entreprises et dans leur environnement, dans le respect de l'identité des personnes et avec le souci de développer leurs capacités d'autonomie et d'intégration.

Agir pour innover et expérimenter :

- des méthodes et des outils de lutte contre les exclusions dans la perspective de les diffuser et de contribuer de la sorte à une transformation des modes d'actions sociaux.

- Stratégie -

Fondation :

Nos actions seront portées par notre club d'entreprises de l'Aveyron et du Tarn en respect et cohérence des valeurs et des fondements de la FONDATION à laquelle FACE Aveyron Tarn est affiliée.

Populations et territoires :

Nous agirons prioritairement pour des populations et sur les territoires caractérisés par :

- une forte densité d'exclusion.
- l'existence d'une volonté politique locale de combattre cette exclusion.
- la présence d'entreprises et d'associations prêtes à l'action.

- Philosophie -

Expérimentation :

Nous aurons le souci permanent d'innover, d'expérimenter, d'évaluer et de capitaliser nos actions en vue de les diffuser largement.

Pérennisation :

Nous rechercherons les meilleurs moyens pour gérer, développer et pérenniser les actions durables contribuant ainsi à la consolidation des emplois créés

Communication :

Nous ferons connaître nos actions en interne de l'entreprise et à l'externe, avec le souci de valoriser les territoires en difficulté, leurs habitants et les acteurs associatifs locaux avec lesquels nous agissons.

Formation :

Nous développons l'axe formation à destination des acteurs afin d'optimiser l'ensemble de nos actions

NB : Droit à l'image :

Je reconnais donner mon accord pour la fixation et l'utilisation de mon image et/ou de ma voix

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez FACE AVEYRON-TARN à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte.

Débiteur

Créancier

Référence unique du mandat

Identification créancier SEPA : FR76 131350008008

Votre nom

ASSOCIATION FACE AVEYRON-TARN

Votre adresse

3 rue du Muguet

12 850 ONET-LE-CHATEAU

IBAN

BIC

Paiement : récurrent/répétitif

Fait à :

Le :

Signature

Le mandat de prélèvement SEPA permettra de renouveler automatiquement votre adhésion d'une année à l'autre. Vous recevrez un mois avant la date échéance du paiement, un mail vous informant du prélèvement à venir. Vous optez pour un maintien du paiement automatique, vous n'avez rien à faire hormis renvoyer le bulletin d'adhésion à l'adresse mail suivante : m.roch@fondationface.org. Vous optez pour l'arrêt des prélèvements automatique, vous pouvez nous en informer par retour de mail et nous mettrons fin à ce mode de paiement.